Le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs : l'avis du CESE est adopté

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 25/03/2021
Saisine liée :
Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?
Sous-titre
Avis adopté en Séance plénière du 25 mars 2021
Chapeau

A la séance plénière du 25 mars a été présenté l'avis *Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?*, rapporté par Marie-Odile Esch (groupe CFDT) et Dominique Riquier-Sauvage (groupe des professions libérales), au nom de la section de l'aménagement durable des territoires, présidée par Eveline Duhamel (groupe des entreprises). Le CESE a adopté avec 201 voix pour et 1 abstention.

Corps

Les centres-villes et centres-bourgs jouent un rôle clé pour nos territoires : plaque tournante de la production, emploi, commerce et services, ils sont essentiels à l'e?quilibre et à la cohe?sion du territoire. La crise sanitaire et les confinements ont révélé l'importance pour la population de disposer de services et de commerces a? proximite? mais aussi identifié de potentielles opportunités : souhait d'habiter a? la campagne ou dans des villes moins grandes et développement du télétravail.

Télécharger l'avis **Télécharger la fiche de présentation**

Le CESE propose en 5 axes, 27 préconisations, notamment :

Axe I DÉFINIR UN PROJET GLOBAL FONDÉ SUR UN DIAGNOSTIC PARTICIPATIF ET UNE INGÉNIERIE PLURIDISCIPLINAIRE
> Préco 1 : Etablissement d'un projet de ville fédérateur, fondé sur un diagnostic global et partagé

Axe II PROMOUVOIR UN URBANISME CO-CONSTRUIT DU DIAGNOSTIC AU PROJET
> Préco 8 : Tendre vers un urbanisme circulaire

Axe III DONNER TOUTE SA PLACE À LA DIMENSION ÉCONOMIQUE
> Préco 17 : Redynamisation économique durable appuyée sur un diagnostic partagé de la situation du centre de la ville ou du bourg, sur les actrices/acteurs locaux et les chambres consulaires, et fondée sur une pluralité de secteurs (agriculture en liens avec les filières territorialisées et les projets alimentaires territoriaux, artisanales, commerciales et de services relevant de l'économie de proximité, sanitaires et sociaux en faisant du vieillissement un atout (silver économie) et en prévoyant des services pour les jeunes et les ménages (crèches), tourisme, en visant la création d'emplois de qualité.

Axe IV RELEVER LES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET DE MOBILITÉS
> Préconisation 22 : prendre la mesure du changement climatique et s'appuyer sur ses enjeux pour initier des projets fédérateurs (réseaux de chaleur ou de froid, installation de panneaux photovoltaïques…)

Axe V : PENSER ET METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE GLOBALE INTÉGRANT LE LONG TERME
> Préconisation 26 : Prendre le temps nécessaire à l'élaboration de projets globaux, participatifs et concertés, et à leur mise en œuvre avec des financements pérennes.

Tags :

- dynamisme centres-villes; centres-bourgs; aménagement territoire

© - copyright CESE - Mai 2024